

AIDE-MÉMOIRE – COUVERTURE DES MÉDICAMENTS POUR LES PREMIÈRES NATIONS ET LES INUITS

Qu'est-ce que les SSNA?

Le **PROGRAMME DES SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS (SSNA)** est un régime fédéral d'assurance-santé pour les membres inscrits des Premières Nations et les Inuits reconnus.

Qu'est-ce qui est couvert?

La plupart des médicaments d'ordonnance sont couverts, y compris de nombreux médicaments en vente libre.

Visitez canada.ca/ssna pour consulter la **LISTE DES MÉDICAMENTS**.

Comment cela fonctionne?

Express Scripts Canada traite les demandes de remboursement pour les SSNA. **Les paiements sont traités électroniquement à l'aide d'un système aux points de vente (PDV)**, comme d'autres régimes d'assurance.

Est-ce que tout est automatisé?

Certains médicaments exigent une **approbation préalable (AP)** ou peuvent être couverts à titre d'**exception**. Si le message au PDV « **MÉDICAMENT OU SERVICE NON COUVERT** » s'affiche, le médicament pourrait être couvert quand même.



Appelez le **CENTRE DES EXCEPTIONS POUR MÉDICAMENTS (CEM) des SSNA** au **1-800-580-0950**

De 8 h à 18 h, du lundi au vendredi

Et si le CEM est fermé?

Pour les médicaments qui exigent une AP, un **approvisionnement d'urgence** d'un maximum de sept jours peut être fourni, lorsqu'il a un besoin pressant d'un médicament afin de traiter des problèmes de santé graves et urgents. Appelez le CEM lorsqu'il ouvre à nouveau pour obtenir un numéro d'autorisation afin de demander un remboursement.

Pour obtenir des renseignements généraux ou faire des demandes de remboursement, communiquez avec le **CENTRE D'APPELS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS** au **1-888-511-4666** ouvert jusqu'à minuit, sept jours sur sept.

Vous pouvez aussi visiter le site provider.express-scripts.ca